

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 26 mai 2000

QUESTIONS BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

Point 5 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2000/5-B
3 mai 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

OBJECTIF DE CONTRIBUTIONS AU PAM (2001–2002)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur par intérim, Division des ressources et des relations extérieures (RE):	Mme A. Blum	tel.: 066513-2401
---	-------------	-------------------

Assistant du Directeur, RE:	Mme K. Manente	tel.: 066513-2339
-----------------------------	----------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2645).



INTRODUCTION

1. Le Directeur exécutif présente ci-après l'objectif de contributions aux activités de développement du PAM pour l'exercice biennal 2000–2002 qu'elle recommande au Conseil d'administration pour approbation.
2. L'objectif, tel qu'il aura été approuvé, pourra être soumis à la Conférence d'annonces de contributions du PAM, si le Conseil d'administration en décide ainsi¹. Cette Conférence, organisée conjointement par le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), se déroulerait en novembre 2000.
3. Il aurait été préférable de présenter l'objectif de contributions au Conseil d'administration une fois le document sur la Stratégie de mobilisation des ressources du PAM finalisé et définitivement approuvé. Toutefois, cela ne sera pas possible en raison du manque de temps pour soumettre le document aux Secrétariats des Nations Unies et de la FAO chargés de préparer la Conférence d'annonces de contributions.

PORTEE DE L'OBJECTIF

4. Dans le passé, l'objectif de contributions portait sur le programme de développement du PAM, qui représentait son domaine d'action principal. Depuis la création du PAM, et jusqu'au début des années 1990, environ 80 pour cent des ressources organisationnelles étaient consacrées aux activités de développement et les 20 pour cent restants aux interventions de secours, qui étaient limitées à des besoins ponctuels, de courte durée. L'objectif de contributions du PAM reflétait alors le principal domaine d'activités du PAM.
5. Toutefois, la répartition des activités de développement et des interventions de secours a considérablement changé au cours des 10 dernières années. En 1992, environ 60 pour cent des ressources du PAM étaient destinées à des interventions de secours. Cette tendance s'est confirmée jusqu'à l'an dernier, où le pourcentage des contributions attribuées à ce type d'activités a atteint 80 pour cent.
6. La durée des interventions de secours a également changé au fil du temps. Dans le passé, ces interventions répondaient à des catastrophes ponctuelles, pour lesquelles l'aide était fournie pour une durée limitée. Aujourd'hui, compte tenu de la complexité des interventions de secours, il est souvent nécessaire d'apporter une aide sur une période plus longue.
7. Les tendances décrites ci-dessus ont élargi les domaines de priorité et d'intervention du PAM. Au cours du prochain exercice, l'objectif des contributions du PAM portera donc sur trois catégories d'activités: développement, interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) et opérations d'urgence.
8. Le changement du champ d'activité du PAM est conforme aux résolutions de l'Assemblée générale et de la Conférence de la FAO. En 1960 et en 1961, les résolutions 1496 (XV) et 1714 (XVI) de l'Assemblée générale ont permis de créer le Programme

¹ Conformément au Statut et au Règlement général du PAM, et plus précisément à l'article XIII.1 (a) du Règlement général.



alimentaire mondial, sur une base expérimentale. Le PAM avait alors pour mandat de mettre les excédents alimentaires au service de la lutte contre la faim et de contribuer ainsi au développement économique de pays moins avancés. Le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur général de la FAO étaient priés d'organiser une conférence au cours de laquelle les Etats membres devaient annoncer des contributions. A cette époque, l'objectif de contributions du Programme et son volume d'activités s'élevaient à 100 millions de dollars E.-U. Le fait d'inclure des interventions prolongées de secours et de redressement ainsi que des opérations d'urgence est cohérent avec l'objectif initial de la Conférence d'annonce de contributions. Cela correspondrait mieux au budget du PAM et à ses domaines d'activités principaux, et serait également conforme au Plan stratégique et financier du PAM, étant donné que les ressources prévues dans ce document et utilisées à des fins de planification stratégique et financière du PAM couvrent les trois catégories d'activités.

OBJECTIFS ET REALISATIONS ANTERIEURS

9. Le tableau ci-dessous indique les objectifs et les montants effectifs de contributions atteints au cours des 10 dernières années.

Période de contribution	Valeur des produits alimentaires	Contributions en espèces	Total	Objectif	Réalisation de l'objectif (en pourcentage)
(en millions de dollars)					
1989–90	905,8	298,2	1 204,	1 400	86
1991–92	802,7	349,7	1 152,	1 500	77
1993–94	635,7	346,1	981,8	1 500	65
1995–96	576,4	252,3	828,7	1 500	55
1997–98	448,2	241,3	689,6	1 300	53

Les objectifs mentionnés ci-dessus ne s'appliquent qu'aux activités de développement.

10. Lors de l'exercice achevé le plus récent (1997–98), des contributions d'une valeur de 689,6 millions de dollars, soit 53 pour cent de l'objectif approuvé, ont été fournies.
11. Compte tenu de la diminution des ressources attribuées aux activités de développement et au pourcentage de réalisation, l'objectif de contributions proposé pour 1999–2000 a été ramené à un milliard de dollars, niveau approuvé par le Conseil d'administration lors de la session annuelle de mai 1997. Les contributions reçues au cours de la Conférence d'annonces de contributions en novembre 1997 se sont élevées à 352,6 millions de dollars, représentant 35 pour cent seulement de l'objectif fixé.
12. Sur la base des contributions reçues en 1999 et prévues en 2000 pour les activités de développement, 58 pour cent de l'objectif devrait être atteint durant l'exercice en cours².

² Le montant prévu des ressources pour 2000 est conforme au budget biennal du PAM pour la période 2000-2001, WFP/EB.3/99/3-A.



NIVEAU DES RESSOURCES PREVU EN 2001–2002

13. Conformément au Plan stratégique et financier du PAM pour 2000–2003, le niveau des ressources prévu pour cette période est estimé selon trois scénarios: faible, moyen et élevé. Le scénario moyen est utilisé à des fins de planification stratégique et financière. Dans le cadre du présent document, il servira également de base pour estimer les ressources nécessaires en 2001 et 2002. Les ajustements apportés au budget biennal du PAM pour la période 2000–2001 ont été également pris en compte. Ces ajustements portent sur le niveau estimatif des ressources en 2001 pour l'ensemble des catégories d'activités et sur les moyennes pondérées du prix des denrées, du transport maritime et des coûts associés, ainsi que du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM).
14. Les contributions totales prévues dans le cadre du scénario moyen pour toutes les catégories d'activités en 2001 et 2002, et qui tiennent compte des ajustements mentionnés ci-dessus, s'élèvent à 5,18 millions de tonnes, soit 2,6 milliards de dollars. La répartition par catégorie d'activités est indiquée dans le tableau au paragraphe 18.
15. Depuis 1991, année où les contributions se sont élevées, au total, à 994,8 millions de dollars, les montants alloués en faveur du développement ont régulièrement diminué. Au cours des cinq dernières années, les contributions se sont établies, en moyenne, à 362 millions de dollars; le montant le plus bas (268,2 millions de dollars³) a été enregistré en 1999. La tendance à la baisse devrait s'inverser dans la mesure où les directives contenues dans le document "Favoriser le développement" adopté par le Conseil d'administration sont appliquées et que le soutien des donateurs augmente. Selon les estimations, les contributions devraient s'élever, au total, à 309 millions de dollars en 2000. Elles devraient rester identiques en 2001 et augmenter en 2002 pour atteindre 334 millions de dollars.
16. Les besoins liés aux activités de secours humanitaire continueront d'être importants au cours du prochain exercice. Si l'on se base sur les contributions en faveur des opérations d'urgence et des interventions prolongées de secours et de redressement, les donateurs devraient continuer à soutenir fortement ces activités au cours du prochain exercice.
17. Les contributions en faveur des interventions prolongées de secours et de redressement au cours des cinq dernières années ont atteint en moyenne 320 millions de dollars, le montant le plus élevé, de l'ordre de 382 millions de dollars, ayant été enregistré en 1999. Dans le cadre de cette catégorie d'activités, les besoins continueront à augmenter, du fait de la décision adoptée par le Conseil d'administration en 1998 précisant que les opérations d'urgence ne doivent pas excéder deux ans, sauf dans des circonstances exceptionnelles. De nombreuses opérations d'urgence du PAM de grande ampleur ont donc été converties en IPSR. Les ressources versées à cette catégorie d'activités devraient augmenter proportionnellement, comme le traduit le niveau de 472 millions de dollars de ressources prévu en 2000. Ce montant restera identique en 2001 et augmentera en 2002 pour atteindre 733 millions de dollars.
18. La communauté des donateurs a très bien réagi aux besoins d'urgences du PAM. Au cours des cinq dernières années, les contributions se sont chiffrées, en moyenne, à 720 millions de dollars, et les montants les plus élevés, d'un total égal à 1 003 millions de dollars, ont été recueillis en 1998. Toutefois, du fait de la décision adoptée par le Conseil d'administration en 1998, les contributions devraient baisser en 2001 et en 2002, alors que les ressources attribuées aux IPSR devraient augmenter proportionnellement. Quelque

³ A l'exception des contribution bilatérales.



520 millions de dollars devraient être mis à disposition en 2000. Ce chiffre restera identique en 2001 et diminuera en 2002 pour s'établir à 227 millions de dollars.

RESSOURCES PRÉVUES EN 2001–2002	
Catégorie d'activités	Montant (en millions de dollars)
Développement	643
IPSR	1 205
Opérations d'urgence	747
Total	2 595

PREVISIBILITE

19. Une meilleure prévisibilité de ses ressources permettrait au PAM d'améliorer ses efforts de programmation, et donc de mieux utiliser les ressources en réalisant des économies. Le risque d'une rupture de l'approvisionnement alimentaire serait réduit, ce qui contribuerait à assurer que les besoins alimentaires des bénéficiaires soient satisfaits en temps voulu et avec efficacité.
20. La Stratégie de mobilisation des ressources, qui sera présentée au Conseil d'administration en octobre 2000, comprendra plusieurs recommandations visant à améliorer la prévisibilité des contributions versées au Programme. Quelques-unes des recommandations en la matière sont décrites ci-après:
- Les objectifs définis dans le cadre de la nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire, approuvée en juin 1999, sont très proches des priorités du PAM. Les signataires de la Convention pourraient se référer à leur engagement pour indiquer le niveau de contributions à plus long terme qu'ils entendent fournir au PAM.
 - Une collaboration étroite entre le PAM, ses Etats membres et les donateurs devrait être établie en vue de la préparation de la Conférence d'annonces de contributions au PAM qui se déroulera à New York. Cette Conférence pourrait servir de tribune pour annoncer des contributions, pour une ou plusieurs années. En dépit de la baisse du nombre de pays annonçant des contributions à la Conférence ces dernières années, les efforts pourraient être renouvelés pour que cette manifestation devienne un forum plus efficace pour annoncer les contributions.
 - Lors de la dernière Consultation des ressources qui a lieu à la fin de chaque année civile, le PAM devrait se servir du document "*Projected Needs for WFP Projects and Operations*", connu sous le nom de "*Blue Book*", comme base de discussion. Les donateurs pourraient fournir des contributions annuelles sur la base des besoins opérationnels décrits dans ce document. Lors des années paires, où la Consultation sur les ressources précède la Conférence des contributions du PAM, toute annonce faite lors de la Consultation pourrait être réitérée au cours de la Conférence.
 - De nombreux gouvernements donateurs ont déjà passé des accords individuels annuels avec le PAM qui définissent les termes, les modalités et le montant prévu des contributions. Dans le cadre de ce scénario de planification, les donateurs pourraient



être encouragés à fournir une indication préalable des ressources minimales que le PAM pourrait escompter pour l'année

21. Tous les donateurs ne peuvent, bien sûr, s'engager pour des contributions couvrant plusieurs années, mais des progrès dans cette direction seraient bénéfiques pour le Programme en général, et pour ses bénéficiaires.

RECOMMANDATION

22. Le Directeur exécutif recommande que le Conseil d'administration examine et approuve l'objectif de contributions pour le prochain exercice, 2001–2002, établi à 2 595 millions dollars. Cet objectif est fondé sur un scénario moyen des contributions prévues pour les catégories développement, interventions prolongées de secours et de redressement et opérations d'urgence, tels que défini dans le Plan stratégique et financier 2000–2003, et sur les ajustements apportés au niveau des ressources prévu en 2001 dans le budget du PAM pour l'exercice biennal 2000–2001.

